

COMPTE-RENDU

PAR LE

CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

SUR

L'ADMINISTRATION PENDANT L'ANNÉE 1852.

Le conseil d'état se conformant à l'art. 50 de la constitution, a l'honneur de présenter au grand conseil le compte-rendu de l'administration pour l'année 1852.

Le conseil d'état a alloué une somme de 264 fr. pour les prix ordinaires et les accessits accordés aux élèves qui se distinguent par leur conduite, par l'ensemble de leurs examens ou sur quelque branche spéciale.

TROISIÈME PARTIE.
INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

ACADÉMIE.

Personnel.

Il a d'abord été composé comme suit :

I. *Faculté des lettres et des sciences.*

Littérature latine.	MM. Hisely, professeur ordinaire.
» grecque.	Wiener, »
» allemande.	Nessler, prof. extraordinaire.
» française.	Hornung, »
Langue hébraïque.	Dufournet, prof. ordinaire.
Philosophie.	Raoux, »
Histoire.	Duperrex, prof. extraordin.
Mathématiques.	Gay, professeur ordinaire.
Chimie et physique.	Kopp, »
Géologie.	Morlot, prof. extraordinaire.

II. *Faculté de théologie.*

Théologie exégétique.	MM. Dufournet, prof. ordinaire.
» historique et systématique	Fabre, pasteur et professeur extraordinaire.
» pratique.	Vuilleumier, prof. extraord.

III. *Faculté de droit.*

Droit civil vaudois.	} M. Rogivue, prof. extraordinaire.
Procédure civile.	
Droit public.	

Modifications survenues dans le courant de l'année.

L'académie a eu le regret de perdre, dans le courant de l'année, un de ses membres, *M. Kopp*, professeur de chimie et de physique, qui a donné sa démission. La continuation des cours commencés par *M. Kopp* a été confiée, dès le mois de mars, à *M. Bischoff*, pour la chimie, et à *M. le professeur Gay*, pour la physique.

Pour l'année académique 1852-1853, l'enseignement de la littérature française a été confié à *M. Hornung* ;

de l'histoire	»	<i>M. Duperrex</i> ;
de la chimie	»	<i>M. Bischoff</i> ;
de la géologie	»	<i>M. Morlot</i> ;
de la physique	»	<i>M. Martin</i> ;
de la théologie systématique		
et historique	»	<i>M. Fabre</i> ;
du droit pénal	»	<i>M. F^s Guisan</i> ;
de l'économie politique	»	<i>M. Cherbuliez</i> ;

tous professeurs extraordinaires.

MM. Rogivuc et Vuilleumier ont été nommés, par vocation, l'un professeur ordinaire de la faculté de droit, l'autre professeur ordinaire de théologie pratique.

Nombre des étudiants et des externes.

Le catalogue pour l'année 1851-1852 indiquait :

- A. *Dans la faculté des lettres et des sciences* : 45 étudiants,
dont 3 en congé.
- 54 externes,
- dont 32 Vaudois, 14 Suisses d'autres cantons, 4 Allemands, 1 Russe, 2 Anglais et 1 Italien.

A reporter,

 99

Report, 99

14 externes

inscrits après l'impression du catalogue, dont 9 Vaudois, 4 Suisses d'autres cantons et 1 Allemand.

 113

- B. *Dans la faculté de théologie.* 25 élèves, savoir 22 étudiants, dont 19 Vaudois (3 en congé), 2 Bernois, considérés comme Vaudois, et 1 des Vallées vaudoises du Piémont, 1 externe (l'autre externe inscrit a quitté l'académie) et 2 auditeurs vaudois.
- C. *Dans la faculté de droit.* 22 élèves, dont 6 étudiants (l'un d'eux est en congé) et 16 externes, dont 13 portés au catalogue et 3 se sont fait inscrire depuis son impression.

 Total 160 élèves,

9 de plus que n'indique le rapport de 1851.

Examens.

Les examens du mois de juillet 1852, savoir les examens subis par les étudiants et les externes, y compris les examens complémentaires, ont présenté les résultats suivants :

A. Dans la faculté des lettres et des sciences.

I^e volée. Examens admis, 97, dont 33 avec satisfaction et 6 avec complète satisfaction; non-admis, 41, dont 6 ont été refaits à la rentrée et admis.

subis. admis.

Total des examens : 408 103

II^e volée. Examens *admis*, 126, dont 30 avec satisfaction et 14 avec complète satisfaction; *non-admis*, 14, dont 7 ont été refaits à la rentrée et 6 admis.

Total des examens : 140 132

III^e volée. Examens *admis*, 117, dont 27 avec satisfaction et 12 avec complète satisfaction; *non-admis*, 35, dont 11 ont été refaits à la rentrée et 8 admis.

Total des examens : 152 125

 400 360
B. *Dans la faculté de théologie.*

1 ^{re} division. Examens <i>admis</i> ,	17	} 52
2 ^e division. id. id.	33	
avec satisfaction,	2	
<i>non-admis</i> ,	2	
	<hr/> 54	

Total des examens : 54 52

C. *Dans la faculté de droit.*

Il n'y a point eu d'examens.

 Somme de tous les examens : 454 412
Prix décernés.

A la suite des examens de juillet 1852, l'académie disposant des intérêts de la fondation Gay, en a formé 2 prix et 3 accessits. Elle les a conférés à des étudiants dont tous les examens avaient été admis et qui avaient en outre ob-

tenu le plus d'appréciations avec satisfaction et avec complète satisfaction.

Ces étudiants sont :

MM. Charles Vulliémoz, un prix de 20 fr.	
François Næf, id.	15 »
Eugène Gaulis, un accessit de 10 »	
Louis Ruchonnet, id.	10 »
Marius Pichard, id.	10 »

L'académie a soumis au conseil de l'instruction publique le compte des fondations dont la gestion lui est confiée. Le capital s'élève à la somme de 19536 fr. 25 c.

Diplômes conférés.

En 1852, l'académie a conféré deux diplômes de licencié en théologie et un de licencié en droit.

Concours.

A la suite des concours ouverts à MM. les étudiants et externes pour l'année 1851, l'académie, après avoir pris connaissance des rapports des commissions nommées par elle, a assigné en janvier 1852, pour les concours oraux et les compositions ou mémoires qui en étaient dignes, des prix et des accessits dont la somme totale, répartie entre 15 élèves, s'est élevée à 910 fr.

Le 8 mai 1852, le conseil d'état, après avoir entendu le conseil de l'instruction publique, a arrêté un règlement pour ces concours, conformément aux art. 244, 246 et 248 de la loi du 12 novembre 1846.

L'académie a ouvert des concours aux étudiants et externes pour l'année 1852. Par diverses circonstances, l'ouverture de ces concours n'ayant pu avoir lieu que dans le mois de juin, la clôture en a été différée jusqu'au 1^{er} janvier 1853.

*Nombre des étudiants et des externes portés au catalogue
pour 1852-1853.*

- A. *Dans la faculté des lettres et sciences.* 39 étudiants,
dont 2 en congé.
48 externes,
dont 30 Vaudois, 12 Suisses d'autres
cantons, 4 Allemands, 1 Russe et 1
Anglais.
- B. *Dans la faculté de théologie.* 27 élèves,
savoir : 24 étudiants (5 en congé),
dont 21 Vaudois, 2 Bernois consi-
dérés comme Vaudois, et 1 des Val-
lées vaudoises du Piémont, 2 exter-
nes vaudois et 1 auditeur vaudois.
- C. *Dans la faculté de droit.* 25 élèves,
dont 1 étudiants et 24 externes tous
Vaudois. En outre, 3 étudiants de la
1^{re} volée des lettres et sciences sui-
vent le cours de droit public.
-

Nombre des cours qui se donnent à l'académie et nombre des auditeurs qui les suivent.

	Nombre des cours.	AUDITEURS.					Total.
		Etudiants vaudois.	Suisses d'autres cantons et étrangers.	Externes vaudois.	Suisses d'autres cantons et étrangers.		
I. Faculté des lettres et des sciences.							
Langue et littérature latine . . .	5	55	1	14	6	56	
» » grecque . . .	4	55	1	11	4	51	
» » allemande . . .	6	55	1	14	18	59	
Littérature française . . .	2	55	1	14	7	57	
Langue hébraïque . . .	5	6				6	
Philosophie . . .	4	55	1	9	5	48	
Histoire . . .	2	55	1	14	11	52	
Mathématiques . . .	5	55	1	12	6	54	
Chimie . . .	1	55	1	16	7	59	
Physique . . .	1	27	1	22	7	57	
Sciences naturelles . . .	2	55	1	14	7	57	
II. Faculté de théologie.							
Théologie exégétique . . .	4	19		5		22	
Théologie systématique et historique . . .	1	19		5		22	
Théologie pratique . . .	4	19		5		22	
III. Faculté de droit.							
Encyclopédie juridique, droit civil vaudois, droit public fédéral . . .	5	7		24		31	
Droit pénal . . .	1	5		5		10	
Economie politique . . .	1	7		5	2	14	
	45						
A ce nombre il faut ajouter un cours facultatif de mécanique . . .	1						
	46	124	10	185	78	677	

En général l'établissement académique a prospéré cette année. L'enseignement pour l'année scolaire actuelle est plus complet qu'il ne l'était les années précédentes. Le nombre des cours obligatoires pour 1851 — 1852 était de 43; il est de 45 aujourd'hui.

La faculté de droit, en voie de se reconstituer, prend une nouvelle vie. La sollicitude dont elle a été l'objet de la part de l'autorité, fait espérer que l'œuvre commencée s'achèvera, et qu'il n'y aura bientôt plus de lacune dans les cours que réclament des études de droit régulières.

Le progrès signalé dans le précédent rapport relativement au nombre des étudiants et des externes se soutient dans 3 facultés. Il est particulièrement sensible, cette année, dans la faculté de droit.

Le nombre des examens admis dénote aussi un progrès dans les études. En 1851 ce nombre était de 393; il est actuellement de 412; résultat d'autant plus satisfaisant que l'académie, dans l'intérêt des études, a apporté des restrictions dans les admissions simples ou avec satisfaction.

Les cours sont généralement suivis avec assiduité. Il est sans doute des étudiants qui ne sont pas irréprochables sur ce point; mais on peut espérer que les mesures prescrites par le conseil de l'instruction publique, en vue d'obtenir une meilleure fréquentation des leçons, produiront l'effet désiré.

On a lieu de croire que plusieurs étudiants accompagnent l'audition des cours, d'études faites à la maison; le résultat des derniers concours semble le prouver. Cependant le travail domestique n'est encore que trop négligé par la plupart des étudiants.

L'ordre et la discipline s'affermissent de plus en plus dans les auditoires. Tout n'est pas encore obtenu sous ce rapport, mais il y a progrès.

ÉTABLISSEMENTS ATTACHÉS A L'ACADÉMIE.*Cabinet de physique.*

La commission chargée d'inspecter le cabinet de physique s'est acquittée de sa tâche avec un soin tout particulier et conjointement avec le nouveau professeur de physique. Elle a trouvé le cabinet dans le même état d'ordre et de propreté que l'année dernière.

Laboratoire et cabinet de chimie.

L'ordre et la propreté que le précédent professeur de chimie s'était efforcé d'établir dans le laboratoire de chimie et dans le cabinet mis à sa disposition, se sont maintenus et ont même augmenté par les soins du professeur actuel.

Le nombre des instruments et des appareils n'a pas changé.

Cabinet d'astronomie.

Ce cabinet continue d'être dans un état satisfaisant de conservation, d'ordre et de propreté. Il est à regretter seulement que plusieurs instruments ne soient pas utilisés, faute d'un emplacement convenable tenant lieu d'observatoire.

ÉTABLISSEMENTS ATTACHÉS A L'INSTRUCTION PUBLIQUE.*Ecole de dessin.*

L'école de dessin continue à faire des progrès.

Ecole de gymnastique.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté cette école a été de 277 appartenant au collège, à l'école moyenne, aux écoles normales et à deux sociétés particulières.

Ecole d'escrime.

Plusieurs élèves continuent à suivre ce genre d'exercice.

Ecole d'équitation.

Les jeunes gens que le règlement autorise à prendre ces leçons, les suivent avec beaucoup d'assiduité.

Exercices militaires.

Il est à regretter que quelques parents ne comprennent pas l'importance des exercices militaires et qu'ils en demandent l'exemption avec trop de facilité. Ces exercices vont bien du reste.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE.

La place de bibliothécaire étant vacante et M. Dumont, sous-bibliothécaire, ayant été chargé des travaux relatifs à la confection du nouveau catalogue, le conseil d'état a jugé nécessaire d'avoir une personne chargée de surveiller la bibliothèque et de remplir les fonctions administratives qu'exige cet établissement; en conséquence il a nommé temporairement à cet emploi M. W. *Reymond*.

La revue de la bibliothèque a prouvé que l'ordre et la régularité continuent à régner dans les salles et dans la distribution des livres.

On a fait un certain nombre d'achats, entr'autres la *bibliotheca maxima veterum patrum* et des ouvrages de physique de M. le professeur Kopp.

M. le professeur *Pidou* a fait cette année encore de nouveaux dons d'ouvrages de théologie et de littérature.

Quant à l'impression du catalogue, le conseil de l'instruction publique a activé autant qu'il a pu les travaux relatifs

à sa publication, et il espère pouvoir remettre à la commission de gestion la première partie qui sera publiée ce printemps.

Le compte suivant de la bibliothèque cantonale fait connaître les chiffres généraux concernant cette administration.

Bilan.

Recettes.

En bons émis du département de l'intérieur 4516 fr. 16 c.

Dépenses.

Frais d'administration . . . 812 fr. 35 c.
 Achats de livres . . . 2853 » 83 »
 Abonnements aux journaux 760 » 65 »
 Ports de livres, journaux, etc. 89 » 33 »

La somme de la dépense, en 1852, se compose de 4516 fr. 16 c.

Traitement du sous-bibliothécaire, M. Dumont 1827 »
 Celui de l'aide-bibliothécaire, M. Raymond 1200 »
 Celui du concierge, M. Bernard 218 »

Dépenses : Somme 7761 fr. 46 c.

MUSÉES CANTONAUX.

Le personnel attaché aux musées cantonaux a reçu diverses modifications dans le courant de l'année 1852.

M. Baron s'est vu dans la nécessité de renoncer aux fonctions de conservateur d'antiquités, fonctions qu'il a remplies avec dévouement durant 7 années. Il a été remplacé par M. Troyon, de Chescaux.

M. d'Oleires, conservateur du musée d'Avenches, a été enlevé à ses fonctions qu'il remplissait avec autant de zèle que de talent. En attendant qu'il puisse être remplacé, la commission des musées a chargé le receveur d'Avenches, M. Blanc, de la surveillance de ce musée.

Les livres appartenant aux musées, sauf ceux du musée d'Avenches qui y sont restés, ont été réunis de manière à pouvoir être facilement consultés par les conservateurs et par les personnes qui sont admises à faire des travaux spéciaux au musée. Conformément à la décision du grand conseil, ces livres ont été inscrits au catalogue de la bibliothèque cantonale.

Musée d'histoire naturelle et d'antiquités de Lausanne.

Collections géologiques et paléontologiques. La collection vaudoise de paléontologie a été séparée de la collection générale et provisoirement exposée dans la salle de minéralogie. M. le professeur Morlot a bien voulu, sur la demande qui lui en a été faite par la commission des musées, se charger de l'arrangement de la collection générale.

Ces diverses collections ont été augmentées en 1852 par plusieurs achats et par divers dons. Nous avons reçu de M. de Charpentier une empreinte de *sigillaria exagona* remarquable à plusieurs égards. M. Gaudin a déposé au

musée une fort belle carapace fossile de tortue trouvée au tunnel de Lausanne. Nous devons aussi à la générosité de M. le docteur Campiche une série de cent fossiles des divers étages jurassiques des environs de S^{te} Croix.

Nous signalerons ici une découverte intéressante, faite par MM. Gaudin et Ph. de la Harpe : celle d'une brèche à ossements, remplissant une des fissures verticales qui traversent le calcaire néocomien supérieur formant l'extrémité nord-est du Mormont, près La Sarraz. Cette découverte, nouvelle pour le canton de Vaud, a été suivie par une autre semblable, faite aussi dans les environs de La Sarraz, par M. Sylvius Chavannes et M. le professeur Morlot, et elles ont valu au musée une quantité assez considérable d'ossements fossiles appartenant à divers animaux, et qui ont été arrangés avec beaucoup de soins par MM. Gaudin et de la Harpe.

Collection de conchyologie. Cette collection n'a pas reçu d'accroissement cette année ; le conservateur qui en est chargé s'est occupé à la classer et à l'arranger. Quatre nouvelles cages vitrées ont été faites et ont permis d'exposer une plus grande partie de la collection.

Collections de zoologie. Quelques achats seulement ont été faits pour ces collections. M. le docteur Chavannes continue à recueillir les insectes du canton et à compléter les différentes collections qu'il a formées. M. Adrien Chavannes continue à témoigner son intérêt au musée ; il a envoyé de Knoxville (Etats-Unis) un nombre assez considérable d'insectes.

Collections d'antiquités. Les achats de monnaies et médailles ont surtout été faits en vue de compléter nos collections suisses. Le fait le plus saillant à signaler, concernant les antiquités vaudoises, est la découverte de 62 médailles trouvées sur les bords du lac de Morat. Ces médailles ont

été achetées par l'état qui en a fait faire un choix par M. Blanchet, conservateur d'antiquités; celles qui étaient à double ont été vendues, et on en a gardé 37 en or et 3 en argent pour le musée. Une collection de fac-simile de ces médailles sera placée au musée d'Avenches.

M. Troyon a modifié le classement des antiquités, de manière à en rendre l'exposition meilleure, et il a augmenté cette collection de 21 fac-simile, en grandeur naturelle, des inscriptions d'Avenches.

Musée d'Avenches.

M. d'Oleires, ancien conservateur de ce musée, a fait, par son testament, un legs de 500 fr., ancienne valeur, à l'état, pour l'appliquer au musée d'Avenches. Il a aussi fait don d'un grand nombre de médailles romaines, de médailles et monnaies modernes, de divers dessins d'antiquités et d'un certain nombre de livres concernant les antiquités.

La commission des musées, avec l'autorisation du département de l'intérieur, a chargé M. Troyon de faire un remaniement complet de la collection du musée d'Avenches. M. d'Oleires avait mis une grande activité à réunir les objets antiques trouvés dans les ruines de l'ancienne Avenches; il avait laissé de précieuses notes sur ces objets, mais il n'avait pas eu le temps de terminer son travail, les classifications de l'inventaire restaient inachevées. M. Troyon a surtout donné des soins à la conservation d'objets friables que le temps n'aurait pas tardé à faire disparaître, et à la confection d'un inventaire complet, renfermant une triple classification faite à trois points de vue différents. Dans la première, les objets sont inscrits dans l'ordre où ils sont exposés; la seconde, plus rigoureuse, est établie d'après

les divers genres d'objets , et enfin , la troisième , qui sert en quelque sorte de table des matières , renferme les objets réunis d'après les lieux de découverte. Chaque objet est accompagné d'un numéro qui permet de le retrouver facilement , soit dans la collection , soit dans les différentes parties de l'inventaire.

Musée Arlaud.

Aucune acquisition n'a été faite pour ce musée cette année. Le service ne laisse rien à désirer ; il se fait à la satisfaction du conservateur et de la commission des musées.
